FCP CHAUSSIER FRANCE EUROPE

Part C : ISIN FR0007067863

Information à l'attention des porteurs.

A compter du **2 janvier 2026**, la modification suivante sera apportée à la **part C** (ISIN FR0007067863) de votre **FCP CHAUSSIER FRANCE EUROPE** :

- **Réduction des commissions de souscription maximales non acquises à l'OPVM à 1%.**
- **Modification de la structuration des frais.**

Réduction des commissions de souscription maximales non acquise à l'OPCVM :

Il a été décidé de réduire les droits d'entrée non acquis à l'OPCVM de votre FCP, de 3% à 1% maximum
Cette modification n'entraine aucun changement de politique de gestion.

Modification de la structuration des frais :

Suite à l'évolution de la doctrine AMF en matière de présentation des frais, Chaussier Gestion a décidé, dans un souci de transparence, de modifier la présentation des frais en distinguant les « Frais de gestion financière » des « Frais de fonctionnement et autres services » (anciennement Frais administratifs externes à la Société de gestion).

Ainsi, les frais du FCP seront présentés en deux blocs distincts et actualisés comme suit :

- les « Frais de gestion financière » : 2,2 % TTC maximum (auparavant 2,4% TTC),
- les « Frais de fonctionnement et autres services » : 0,2 % TTC maximum (frais administratifs externes à 0,3% TTC auparavant).

Ces modifications entrainent une baisse des frais globaux supportés par le FCP.

Pour information, ces changements n'impliquent aucune opération spécifique de la part des porteurs et l'ensemble des autres caractéristiques du FCP demeure inchangé.

Le Prospectus du FCP est mis à jour de ces modifications et sera tenu à votre disposition au siège social de la société de gestion Chaussier Gestion S.A., 4 rue Castellane - 75008 Paris, et sur le site Internet www.chaussier-gestion.com, à compter du **2 janvier 2026**.
Ils pourront par ailleurs vous être adressés gratuitement, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite auprès de : CHAUSSIER GESTION S.A., 4 rue de Castellane, 75008 PARIS.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous fournir toute information que vous pourriez souhaiter.